



RAPPORT ANNUEL

2014-2015

I TABLE DES MATIÈRES

3	Mot de la directrice générale et du président
4	Notre mission
4	Notre vision
4	Nos origines
4	Nos valeurs
5	Le Cégep Garneau c'est...
6	Quelques faits saillants de l'année 2014-2015
7	Plan stratégique 2014-2019
15	La réussite
18	Les diplômés
19	Redditions de comptes
20	Les états financiers
22	Les instances au 30 juin 2015
23	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU PRÉSIDENT

C'est avec enthousiasme que nous avons, tous, entrepris cette première année de mise en œuvre de notre tout nouveau Plan stratégique! Celui-ci adoptait une forme novatrice qui, par son cadre d'élaboration même, avait soulevé une mobilisation qui se manifeste maintenant dans son application.

Le Cégep Garneau est une institution fière, qui assume ses choix et son avenir. De grands projets se sont dessinés, dès le début de l'année. Ils ont su toucher et même impressionner les instances locales et régionales. Le Cégep Garneau se positionne dans de nombreux domaines et s'assure d'une réputation reconnue pour la qualité de la formation, son leadership en entrepreneuriat, l'internationalisation de la formation et son environnement culturel riche.

Cette énergie s'est maintenue malgré un déséquilibre financier qui touche tout le réseau collégial. Saluons le personnel du Cégep, qui a foi en sa mission et met tout en œuvre pour que les étudiants qui ont choisi cette institution puissent réaliser leur projet de vie.

La gouvernance de l'institution a été assumée par le Conseil d'administration avec rigueur et à cet égard, remercions tous les administrateurs qui agissent avec éthique, compétence et assiduité.

Félicitations à nos 1 680 diplômés, vous entreprenez maintenant une nouvelle étape de votre vie, nous sommes fiers de vous!



Stéphane Isabelle
Président du Conseil d'administration

Denise Trudeau
Directrice générale

I NOTRE MISSION

Ancré en enseignement supérieur, le Cégep Garneau a pour mission première de former des étudiants, jeunes et adultes, compétents, engagés et responsables. Il contribue à la prospérité de la société par la formation de citoyens instruits.

Engagé dans sa communauté et préoccupé par les enjeux mondiaux, le Cégep Garneau encourage le partage des connaissances et des expertises, de même que le développement de nouveaux savoirs. Sa vocation éducative le conduit à favoriser la réussite scolaire, personnelle et professionnelle.

I NOTRE VISION

À Québec, nous serons un Cégep de premier choix. Nous serons connus pour la qualité de notre formation, pour notre milieu stimulant, avant-gardiste et engagé dans la communauté. Nous accueillerons toute personne motivée par le succès et la réussite des études et prête à vivre une expérience exceptionnelle. Nous offrirons un environnement sain, convivial et attentif au développement et au bien-être de ses étudiants et de son personnel.

I NOS ORIGINES

François-Xavier Garneau

François-Xavier Garneau est né à Québec le 15 juin 1809. À 16 ans, il entre comme clerc dans l'étude d'Archibal Campbell pour obtenir le titre de notaire en 1830. Son Histoire du Canada fera de lui le plus influent historien du XIX^e siècle dans son pays. Avec ce grand livre, il a voulu, à cette époque, faire mentir le rapport de Lord Durham qui qualifiait le Bas-Canada « de peuple sans histoire et sans littérature ».

I NOS VALEURS

Notre communauté collégiale fonde ses actions sur les valeurs suivantes :

LA FIERTÉ

d'être un établissement d'enseignement supérieur;

L'ENGAGEMENT

des étudiants dans leurs études et du personnel dans son travail;

L'ENTRAIDE

entre les étudiants et entre les membres du personnel;

LA CRÉATIVITÉ

et l'Innovation pour se développer;

LA COOPÉRATION

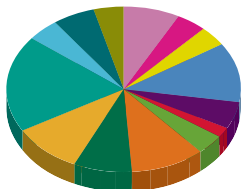
au sein de la communauté collégiale, ainsi qu'avec nos partenaires du Québec et du monde;

L'OUVERTURE

à la diversité.

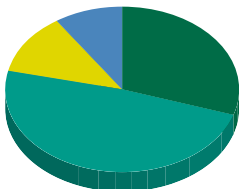
I LE CÉGEP GARNEAU, C'EST...

Les effectifs au régulier : 5 783 étudiants



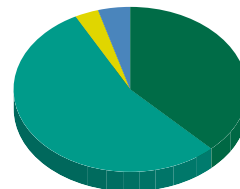
Secteur technique : 2 924

- Techniques de design d'intérieur : 229
- Techniques de l'informatique : 128
- Techniques de bureautique : 110
- Gestion de commerces : 345
- Techniques de comptabilité et de gestion : 154
- Techniques de la logistique du transport : 52
- Techniques de la documentation : 112
- Techniques d'intervention en délinquance : 304
- Techniques policières : 233
- Techniques juridiques : 286
- Soins infirmiers : 552
- Techniques d'orthèses visuelles : 133
- Techniques de réadaptation physique : 167
- Techniques d'hygiène dentaire : 119



Secteur préuniversitaire : 2 380

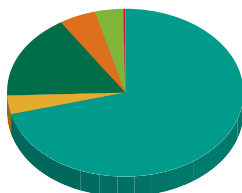
- Sciences de la nature : 716
- Sciences humaines : 1 157
- Arts et Lettres : 288
- Baccalauréat international : 219



Autres : 479

- Tremplin DEC - Intégration au collégial : 182
- Tremplin DEC - Passage interprogramme : 261
- Tremplin DEC - Francisation : 15
- Préalables universitaires : 21

Le personnel : 808 membres



- Personnel enseignant : 574
- Personnel enseignant - Formation continue : 29
- Personnel de soutien : 133
- Personnel professionnel : 40
- Personnel cadre : 30
- Personnel hors cadre : 2

QUELQUES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2014-2015

Création du Centre de développement institutionnel Dans la foulée de la mise en œuvre du *Plan stratégique 2014-2019*, et afin d'assurer le développement et le rayonnement institutionnels, il est apparu pertinent de procéder à une réorganisation de services et d'activités. Le *Centre de développement institutionnel* (CDI), dont l'implantation se fera à la prochaine année, a pour objectif de valoriser et soutenir le dynamisme intellectuel du Cégep et son positionnement à l'enseignement supérieur, d'encourager et soutenir le ressourcement, le perfectionnement et le développement professionnel chez le personnel et de contribuer à la reconnaissance de celui-ci. La bibliothèque, la recherche, le développement culturel comptent parmi ses champs de responsabilité.

Espace Entreprendre Coup d'envoi d'un extraordinaire concept visant à développer et soutenir l'entrepreneuriat! On vise les étudiants qui ont choisi la gestion en créant le profil entrepreneurial dans les programmes de techniques administratives; Garneau Travail réunit les étudiants de tous programmes sous des initiatives entrepreneuriales multiples. L'École d'entrepreneuriat prend forme et bientôt un incubateur d'entreprises s'installera dans nos murs.

Fondation Lancement d'une campagne majeure d'envergure dont l'objectif est de 5 M \$! Un immense défi qui repose sur la générosité des membres de la communauté et sur tout un réseau de mécènes qui croient à l'éducation.

Réinventer notre bibliothèque Un projet exceptionnel s'amorce! Un chantier s'ouvrira l'an prochain à la suite des conclusions des réflexions menées cette année auprès du milieu. Au cœur du Cégep, nous voulons une bibliothèque virtuelle de pointe, des espaces accueillants, inspirants, des lieux de travail, d'études, d'échange des savoirs.

Espace du français Faire vivre la culture, les débats, les idées! Un projet qui a fait consensus dans toute l'institution et qui est maintenant en gestation : de formidables lieux culturels qui pourront soutenir les initiatives pédagogiques et culturelles des professeurs et des étudiants.

Plan directeur immobilier Le développement de notre campus s'appuie maintenant sur une planification quinquennale. Milieu de vie, d'études, de travail, le campus doit répondre à des besoins et des exigences qui évoluent rapidement. Le choix des investissements doit être rigoureux et s'associer à une vision du développement.

L'organisation au service des étudiants Dans une vision de services aux étudiants et de regroupement efficace des activités, on a créé le secteur des services psychosociaux à la Direction des affaires étudiantes et communautaires.

Des compressions budgétaires Les différentes compressions financières ont mené le Cégep à préparer un budget déficitaire pour l'an prochain, avec un impact sur le solde de fonds qui ne pourra se répéter. Une réflexion proactive s'est concrétisée afin de s'assurer de nouvelles sources de revenus pouvant rééquilibrer toute la fonction budgétaire. Les droits relatifs aux services complémentaires aux étudiants ont fait l'objet d'une hausse substantielle, de même que la tarification des vignettes de stationnement.

Un renouvellement de mandat qui fait l'unanimité Le Conseil s'est assuré de retenir les compétences et l'énergie novatrice de la directrice générale pour un mandat de cinq ans.

PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019 : BILAN DE L'AN 1

Un plan issu d'un milieu mobilisé par son avenir.

Aspiration

Former un milieu de vie convivial, stimulant et en santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état complet de bien-être physique, mental et social ».

Au cours de l'année 2010, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des cégeps ont réalisé un portrait de la santé des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans. Deux constats sont alors mis en évidence : si la majorité des jeunes sont globalement en bonne santé, ils adoptent par ailleurs des comportements susceptibles d'agir négativement sur leur santé. Une alimentation inadéquate, la sédentarité, le tabagisme et un stress quotidien élevé constituent des exemples de ces comportements.

Au mois de juin 2013, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport rend public son livre vert *Le goût et le plaisir de bouger; vers une Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique*. Sa volonté consiste à mettre la pratique de l'activité physique, sportive et les loisirs au cœur de la vie étudiante. Dès lors, les cégeps demandent à ce que les jeunes âgés de 17 à 24 ans soient inclus dans la politique comme cible d'action prioritaire. En tant qu'établissements d'enseignement supérieur, ils souhaitent que leur rôle en matière de santé et de bien-être soit reconnu par cette politique.

Le Cégep Garneau adhère entièrement à cette orientation et souhaite qu'elle puisse également englober la santé et le mieux-être de son personnel. En effet, si la santé des jeunes doit être au cœur de la vie étudiante, la santé et le bien-être du personnel doit aussi constituer une priorité de vie personnelle et professionnelle. Il est aujourd'hui bien connu que la surcharge de travail et le stress nuisent au bien-être physique et mental des personnes. Plus d'une fois, des impacts négatifs ont été observés sur la réussite étudiante, le rendement professionnel, l'absentéisme, les invalidités et les fluctuations de la main-d'œuvre. Or, les étudiants et le personnel du Cégep Garneau ne sont pas à l'abri de ce type de difficultés, et c'est pourquoi la santé et le mieux-être doivent être pris au sérieux. Ils constituent par le fait même un enjeu de taille pour le Cégep.

Depuis environ deux ans, le Cégep Garneau a amorcé un virage vers une culture de la santé et du mieux-être. Étudier et travailler dans un milieu sain, stimulant et dynamique sont de grandes motivations pour le Cégep. Si le recrutement d'étudiants motivés et celui d'un personnel qualifié sont au nombre des priorités institutionnelles, l'engagement des étudiants dans leurs études et du personnel dans son travail, la persévérance, l'accomplissement personnel, la réussite scolaire et professionnelle en constituent les grands défis.

À la suite de consultations, le personnel et les étudiants ont fortement associé le bien-être physique, mental et social au succès des études et à celui du travail. Ils ont exprimé leur souhait de faire de Garneau un milieu de vie unique où il fait bon étudier et travailler. Ils demandent au Cégep de se préoccuper sérieusement de la santé et du mieux-être des membres de sa communauté afin que celle-ci puisse évoluer dans un environnement agréable et favorisant l'épanouissement des individus. Ils s'attendent à ce que cet environnement intègre les principes du développement durable et qu'il soit soucieux de son empreinte écologique.

Défi Nous construirons un environnement d'études et de travail sain, convivial et dynamique

Engagements

Programme de santé, sécurité et mieux-être aux études et au travail : début du processus

Nous avons réalisé les études préliminaires permettant la mise en place d'un Programme de santé, sécurité et mieux-être aux études et au travail. Une importante collecte de données était réalisée auprès du personnel dans le cadre des normes Entreprise en santé. Cette collecte a permis d'identifier des pistes d'amélioration qui ont été acheminées au Comité santé, sécurité et mieux-être. Quatre sphères étaient touchées : les saines habitudes de vie, l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle ainsi que les pratiques de gestion.

Le Conseil d'administration recevait les résultats de celui-ci en mars dernier : le climat de travail obtenait un taux de satisfaction de 84 %, le milieu de travail de 79 % et, finalement, la perception de l'organisation obtenait 87 %! Le personnel du Cégep est fier d'y travailler!

Stratégie de communication interne au service d'une culture du dialogue

Au cœur d'un climat de travail sain et d'une organisation efficace se retrouve la communication : un comité formé de membres de la direction a tracé un plan d'action misant essentiellement à rendre proactive la diffusion de l'information auprès des personnes et aussi des diverses instances qui forment la communauté collégiale.

Plan directeur d'aménagement des espaces internes et externes

Notre campus est tout aussi magnifique que complexe : formé de plusieurs bâtiments et soumis à la pression interne, l'espace est un facteur clé du développement de l'institution.

Une large consultation a permis d'évaluer les besoins des différents groupes, lesquels ont été mis en perspective. Divisé en cinq phases, le Plan directeur immobilier (PDI) est maintenant élaboré. Sa réalisation vise, dans un premier temps, les grands projets comme la bibliothèque (5 M \$) de même que l'aménagement d'Espace Entreprendre (3 M \$).

Défi Nous serons connus comme une communauté accueillante, attachante et reconnaissante

Engagement

De nouveaux réseaux

L'amorce de travaux relatifs à la création d'une association des diplômés de Garneau et la création d'un regroupement des anciens employés du Cégep a été effectuée au cours de l'année 2014-2015. Tout converge vers la mise en œuvre de ces deux regroupements au cours de l'année 2015-2016.

Un cégep constitue la première étape de l'enseignement supérieur québécois. Accès privilégié aux études universitaires, lieu unique de formation technique avant d'accéder au marché du travail, il a aussi comme rôle de former des citoyens engagés, conscients des dynamiques sociales et humaines, et qui peuvent contribuer au développement et au progrès du Québec et de la société mondiale.

La mondialisation des économies, la révolution technologique, l'omniprésence des médias sociaux, l'accélération des communications, sans compter les difficultés entourant la santé des finances publiques et celles relatives aux différentes réformes pédagogiques, sont autant de facteurs qui ne sont pas sans impacts sur la mission des cégeps et la façon d'enseigner. Les cégeps doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation aux mouvements rapides et aux tendances fortes qui traversent la société et qui influencent les comportements humains.

Le nombre et la complexité des changements confrontent les cégeps à un enjeu de taille : celui de maintenir une cohésion et un équilibre entre leur mission d'enseignement supérieur et leur volonté d'être de leur temps, voire à l'avant-garde.

Le Cégep Garneau est à la fois un lieu de savoirs enrichissants et utiles. Il est une étape charnière de préparation à l'exercice de la citoyenneté, un milieu empreint de culture francophone et un moteur essentiel au dynamisme de l'économie du savoir de sa région et du monde. Ce qui définit le Cégep en fait ainsi son principal défi. Et pour relever ce défi avec brio, il doit insuffler au sein de son organisation une forte synergie entre son personnel et demeurer mobilisé par la réussite éducative. Il lui faut aussi fortifier ses piliers que sont l'acquisition, la transmission, le développement et la valorisation des savoirs sur lesquels repose la richesse de ses programmes d'études et l'expertise de son personnel.

Depuis une quinzaine d'années, le Cégep a mis en place plusieurs mesures et stratégies pour soutenir la réussite étudiante, et il a offert de multiples activités favorisant l'engagement des étudiants dans leur projet d'études. Il a aussi encouragé les étudiants à découvrir, à connaître et à comprendre le monde par la réalisation de nombreux projets de mobilité étudiante. Il entend poursuivre dans cette veine. Il souhaite par ailleurs améliorer la concertation entre toutes les personnes ayant pour rôle de fournir une aide appropriée et un encadrement scolaire adéquat afin de favoriser la réussite scolaire et le succès des étudiants.

Son statut d'établissement d'enseignement supérieur lui confère également la responsabilité de stimuler la recherche et l'innovation. Soutenir les professeurs qui souhaitent faire de la recherche, fondamentale ou appliquée, intégrer les étudiants dans les activités de recherche, tisser davantage de liens entre les chercheurs collégiaux et les chercheurs universitaires constituent d'autres défis d'un milieu où se côtoient les savoirs et l'érudition. Au cours des prochaines années, le Cégep est appelé à renforcer son appartenance à l'enseignement supérieur en se démarquant par l'envergure de ses activités, de ses projets de recherche et de ses innovations.

Engagements***La Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages***

L'actualisation de la PIEA se réalise par phase, et cette année, ce fut le volet touchant la présence au cours des étudiants. Un comité a visité tous les départements afin de dresser un état des lieux et cerner la problématique entourant l'application de la PIEA, laquelle a été modifiée. L'an prochain, la révision de notes sera mise à l'étude.

Les sessions d'études à l'étranger : nouveauté

Les profils Monde et cultures et Globe-trotter ont été fusionnés dans une nouvelle grille de cours maintenant offerte dans le programme des Sciences humaines. Cette modification permettra aux jeunes de mieux s'insérer dans le programme et d'opter pour la session d'études qui se passera au Chili, en 2015-2016.

Défi

Nous serons engagés dans la valorisation et le développement culturel, intellectuel et scientifique de notre milieu

Engagements

Créer l'Espace du français : un projet d'envergure

Toute la communauté s'est mobilisée autour d'un grand projet visant à créer un véritable centre d'animation linguistique, littéraire et culturel : les premières analyses ont été effectuées et touchent particulièrement la bibliothèque, le Centre d'aide en français, le Département de lettres; quelques secteurs sont également touchés par des relocalisations, mais l'unanimité qui entoure ce projet facilite la créativité et la mise en œuvre, prévue pour l'automne prochain.

Réinventer la bibliothèque

Les consultations ont réuni les étudiants, les professeurs, tous les intervenants liés au développement culturel et littéraire qui ont imaginé cette bibliothèque du XXI^e siècle. Les premières maquettes ont été produites par la firme CoArchitecture, dans un esprit de lumière et de convivialité, mettant à profit le concept de nordicité, les lieux étant orientés vers les Laurentides. L'ensemble du projet totalise 5 M \$. Le nouvel aménagement s'appuie sur un plan de développement, lequel se réalise en six axes :

1. Une bibliothèque virtuelle de pointe
2. Une collection diversifiée, accessible, mise en valeur
3. La promotion des arts, des lettres, de la culture
4. Des espaces physiques inspirants, accueillants
5. Des lieux de travail, de réflexion, de lecture, d'échange des savoirs
6. Un personnel qualifié et mobilisé

Le financement de ce projet est assuré en large partie par la Fondation du Cégep, qui en a fait une cible d'envergure à laquelle tous les membres de la communauté ont adhéré : la Fondation a obtenu des promesses de dons sur cinq ans des étudiants, des parents et du personnel pour un total de 1,5 M \$.

Actualisation de la *Politique institutionnelle sur la recherche*

En préalable aux différents projets de développement de la recherche au Cégep, une Politique a été élaborée, remplaçant ainsi une politique devenue désuète. Le Conseil d'administration a ainsi adopté la Politique en octobre dernier qui sera suivie, dans les prochains mois, d'une série de dispositions facilitant l'obtention de mandats de recherche et de leur financement.



Défi Nous serons mobilisés pour la réussite des étudiants

Engagement

Le réseau sans fil du Cégep : en bonne voie

L'immensité du campus et la densité de l'utilisation observée aux endroits communautaires comptent parmi les facteurs qui compliquent la tâche! On a procédé à la mise à jour du réseau sans fil actuel et à la réalisation de la phase 1 du projet d'actualisation de l'infrastructure du réseau. Les travaux se continueront puisqu'il est prévu, d'ici deux ans, de mettre en œuvre une nouvelle technologie sans fil au Cégep.

Aspiration

S'ancrer dans la société et dans le monde

Dans le cadre de la 4^e Rentrée économique de Québec, Québec International, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et la Chambre de commerce de Lévis ont dévoilé en janvier 2014 les résultats d'une enquête effectuée auprès des dirigeants d'entreprise de la région métropolitaine de Québec. Si les gens d'affaires demeurent optimistes et confiants en l'avenir économique de Québec, le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée représente pour la grande majorité le défi le plus important en matière de ressources humaines. Emploi Québec y faisait écho en affirmant que la croissance prévue de l'emploi au cours des prochaines années concernera surtout des métiers pour lesquels une formation technique est normalement exigée. Enfin, dans *Vision 2025*, lancée en septembre 2013, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec identifiait trois enjeux prioritaires : l'entrepreneuriat et l'internationalisation des entreprises, les talents et compétences, et l'attraction et l'accessibilité à la région.

La Formation continue du Cégep Garneau a indéniablement un rôle clé à jouer dans le domaine de la qualification professionnelle des personnes sans emploi ou de celles qui souhaitent améliorer leurs compétences. De plus, dans un contexte de baisse démographique, elle devra contribuer à l'intégration professionnelle des immigrants et leur offrir des formations adéquates et qui tiennent compte de leur réalité culturelle. Enfin, par son offre diversifiée de services, elle constitue un partenaire de choix pour les entreprises de la région de la Capitale-Nationale. Pour celles-ci, l'amélioration des compétences et des habiletés techniques de leur personnel, l'efficacité de leurs services et la qualité de leurs produits constituent une valeur ajoutée pour leur organisation et contribuent au développement et à la vitalité de la région.

Nul doute que la mission du Cégep Garneau doit être de former pour la vie. En conséquence, des changements organisationnels doivent conduire à une plus grande interaction entre l'enseignement régulier et la formation continue. Mettre à profit les connaissances et les expertises détenues de part et d'autre et veiller à ce que l'offre de formation continue intègre dans ses programmes la dimension citoyenne sont le reflet d'une mission qui encourage la continuité des savoirs.

Le Cégep Garneau souhaite être plus présent et plus actif sur la scène internationale. En appui à la politique internationale du Québec et de son plan d'action, dont le troisième axe porte spécifiquement sur l'éducation et le savoir, le Cégep entend accroître sa contribution au développement international et à la coopération internationale. L'affirmation de cette volonté marque son adhésion encore plus forte à la communauté mondiale et son appui aux échanges internationaux et aux ententes interinstitutionnelles. Depuis vingt-cinq ans, Garneau-International constitue un fleuron du Cégep. Récemment, il a modifié sa structure et réorganisé ses ressources pour développer son leadership au sein du réseau et favoriser l'éclosion de nouveaux projets internationaux.

Enfin, le Cégep Garneau aspire à être plus accessible aux membres de sa communauté locale. Il entend partager ses installations culturelles, sportives et physiques, tout comme il souhaite accroître la fréquentation de ses cliniques d'enseignement. Ouvrir plus grandes ses portes à sa communauté ferait du Cégep un membre actif et engagé dans sa communauté et un établissement public significatif.

La formation continue, le développement international et l'accessibilité des installations du Cégep font de lui un acteur engagé dans la société et dans le monde. Les différents partenariats qu'il établit lui permettent non seulement d'assumer sa mission, mais ils sont aussi garants de sa pérennité. Depuis quelques années, le désengagement financier de l'État auprès des cégeps handicape de plus en plus leur fonctionnement, voire leur mission. En fait, au cours des vingt dernières années, les compressions budgétaires effectuées par le gouvernement auront été largement supérieures aux réinvestissements. Nul ne peut ignorer les effets engendrés, notamment sur les activités, les projets et les services offerts par le Cégep.

Pour lui permettre d'assumer son leadership éducationnel, le Cégep doit assurer sa stabilité financière, tout comme le revendique la Fédération des cégeps auprès de l'État. Pour ce faire, il devra établir des partenariats intéressants et intéressés par la mission et le rôle du Cégep dans la société et dans le monde.

Défi

Nous serons un partenaire essentiel au progrès social, économique et technologique de la région de Québec

Engagements

Plan de développement de l'offre de formation aux individus et aux entreprises

On a réalisé une analyse des besoins de formation des individus et des entreprises de la grande région de Québec. Nous nous sommes intéressés aux grands enjeux des intervenants socioéconomiques et aux préoccupations du gouvernement à l'égard de l'adéquation formation-emploi. Ceci nous a permis de jeter les premières bases d'un plan du développement en réponse aux constats observés. Entre autres, la pénurie de main-d'œuvre dans les entreprises ainsi qu'un taux de chômage très bas. Les orientations des groupes représentent les gens d'affaires qui ont identifié le développement des compétences et des talents comme axes majeurs d'ici 2025. On a aussi ciblé l'importance d'augmenter le nombre d'heures de formation en entreprise pour s'inspirer du modèle *DUAL Allemand*. Les suites seront données l'an prochain, notamment par la rédaction d'un plan de développement par secteur d'expertise.

Un Centre d'expertise en développement et évaluation des compétences

On a réalisé l'analyse de besoins du milieu et identifié des pistes visant à répondre à ceux-ci. En ce sens, nous avons constaté un important besoin de soutenir les individus dans le développement de leurs compétences reliées au savoir-agir. De plus, il importe de mieux soutenir ces derniers pour les aider à bien identifier leurs acquis de compétence afin d'en faire un tremplin dans leur développement professionnel en y ajoutant d'autres compétences complémentaires. Ainsi, un accès plus rapide à des promotions est possible de même qu'une amélioration de leur situation professionnelle. Le Centre d'expertise a été conçu à l'automne dernier. La mise en œuvre des projets se fera au cours de l'année 2015-2016.

Mise en œuvre deux nouveaux secteurs en Reconnaissance des acquis et des compétences

On a produit l'inventaire du potentiel de développement à moyen terme, et identifié les priorités à mettre en place. Les deux secteurs visés sont : le transport et la logistique, la gestion des stocks et approvisionnement, de même que sûreté industrielle et commerciale.

Espace Entreprendre : le défi à relever

Dès le mois d'août, le Cégep Garneau annonçait la création d'un grand concept visant à développer et soutenir l'entrepreneuriat dans la région de Québec : Espace Entreprendre. Tant les cégépiens que les aspirants entrepreneurs sont visés. On crée le profil entrepreneurial dans les techniques administratives, on mise sur Garneau Travail, déjà en action auprès des jeunes de tout programme. On crée *l'École d'entrepreneuriat de Québec* qui relève à lui seul le défi d'être un partenaire essentiel au progrès économique de la région de Québec. Quelques mois plus tard, on amorçait d'importants travaux de réfection qui permettront à l'École et à l'incubateur d'entreprises de s'installer dans l'un des pavillons du campus. Il s'agit d'un investissement de 3 M \$ totalement autofinancé.

Défi **Nous serons un membre actif de la communauté locale, régionale et internationale**

Engagements

Mise en œuvre d'un Programme d'activités et de services à la communauté

On a commencé l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme visant à offrir nos installations et nos activités à la communauté externe. On a mis en place un plan de promotion afin de mieux faire connaître ces possibilités. Ainsi, on a renouvelé un important contrat avec un centre de loisirs, qui utilise les installations en période estivale.

Déployer un Plan de promotion des cliniques d'enseignement : un concept intégrateur

Les trois cliniques-écoles sont insuffisamment connues du public alors qu'elles offrent des services de premier plan. On a conçu et mis en œuvre un plan de promotion de la Lunetterie, de la Clinique de physiothérapie et de la Clinique d'hygiène dentaire. Plus particulièrement, on a réalisé une signalisation moderne et claire de ces lieux de services, revu le site Web de chacune des cliniques en les intégrant au site du Cégep; enfin, on a établi un plan de publicité qui s'appuie sur des outils de diffusion efficaces et peu onéreux. Ceci se fait en concertation avec les coordinations des cliniques-écoles et en fonction des besoins manifestés en termes de clientèle. Le travail se continuera sur une base permanente.

Stratégie pour optimiser la location des installations du Cégep

Dans l'esprit de partager les installations et équipements de l'institution mais aussi de créer de nouveaux revenus, un comité a été formé afin d'évaluer le potentiel du Cégep Garneau à cet égard et d'inventorier les possibilités dans tous les secteurs. On a ainsi conçu une « approche client » axée sur une réponse adéquate aux besoins manifestés. Un plan de promotion et une nouvelle grille tarifaire ont été élaborés.

Politique sur l'internationalisation de la formation : élaboration

Afin d'identifier les orientations à soutenir et les moyens à mettre en œuvre pour soutenir l'internationalisation de la formation, on a jeté les bases d'une Politique après une large consultation du milieu. Celle-ci sera présentée au Conseil pour adoption au cours de la prochaine année.

Un Guide d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux

Afin de rendre plus accessible l'information en lien avec les études au Cégep Garneau, on a produit, à l'intention des étudiants internationaux, un Guide qui permet de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils s'intégreront. Ce Guide est accessible sur le site Web du Cégep.

Nos étudiants à l'étranger

306 étudiants sont allés à l'étranger. Voici leurs destinations.

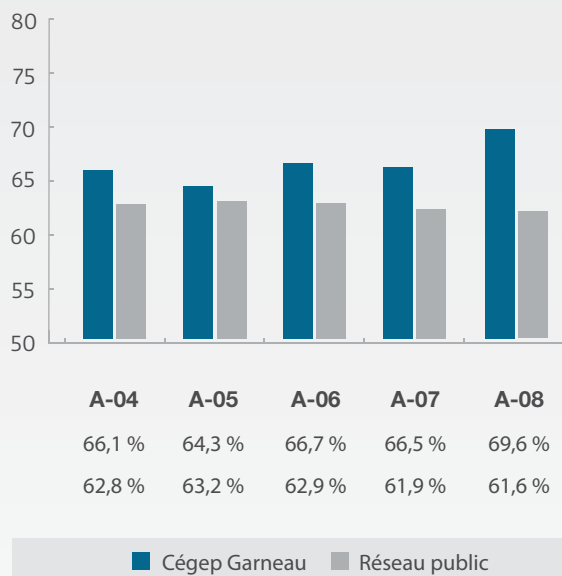
Destinations	Programme	Nombre d'étudiants
Allemagne et Espagne	Arts et lettres, session complète d'études (Berlin, Salamanca)	19
Argentine	Sciences humaines, session complète d'études (Córdoba)	21
Belgique	Sciences humaines, séjour d'études (Bruxelles)	25
Costa Rica	Sciences de la nature, séjour d'études (San José, Station biologique La Suerte)	22
Équateur	Baccalauréat international et autres programmes, séjour humanitaire (Quito)	12
États-Unis	Arts et Lettres, séjour d'études (New York)	38
	Baccalauréat international, séjour d'études (Philadelphie)	12
	Baccalauréat international et Sciences humaines (Salem, Boston, Newport)	21
	Tous programmes, séjour linguistique (San Francisco)	16
France	Sciences et techniques administratives, séjour d'études (Paris, Modane, Savoie)	10
	Design d'intérieur, séjour d'études (Paris)	12
	Sciences humaines, stage Démarche d'intégration des acquis (Paris-Loire)	16
	Gestion de commerces, stage professionnel de fin d'études (Vannes)	2
	Techniques de la bureautique, stage professionnel de fin d'études (Vannes)	2
Grèce	Philosophie, séjour d'études (Athènes)	17
Guatemala	Techniques d'intervention en délinquance, stage interculturel (Guatemala City)	23
Inde	Sciences humaines, Stage interculturel (Tamil Nadu)	24
Indonésie	Tous programmes, Stage d'immersion culturelle (Yogyakarta, Ponorogo, Surabaya)	14



I LA RÉUSSITE

TABLEAU 1

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue des étudiants inscrits au collégial
(effectifs provenant du secondaire, tous programmes)

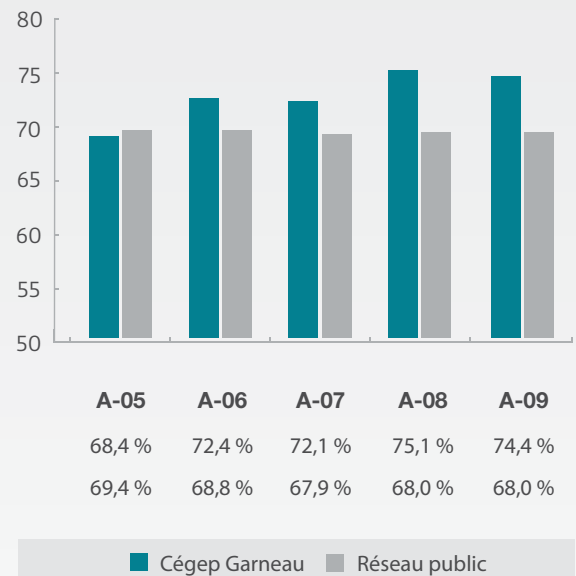


Le taux global de diplomation deux ans après la durée prévue est supérieur à la moyenne du réseau public avec un écart de 8 points.

CHESCO, 2014

TABLEAU 2

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue des étudiants inscrits au collégial
(effectifs provenant du secondaire inscrits au secteur préuniversitaire)



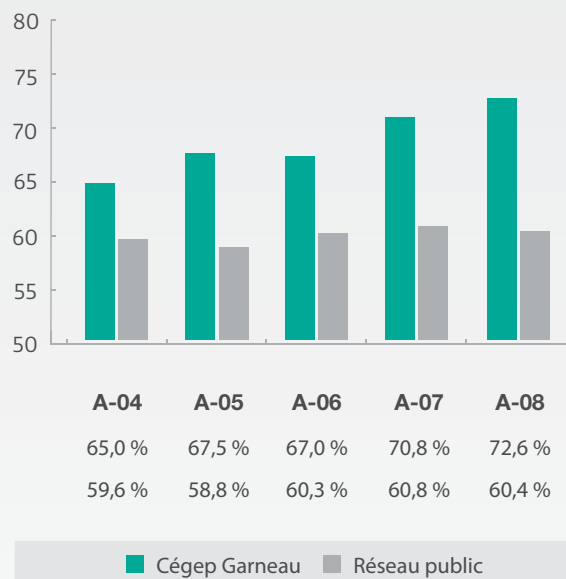
Le taux de diplomation deux ans après la durée prévue pour les programmes préuniversitaires demeure supérieur à la moyenne du réseau public avec un écart de 6,4 points.

Source : CHESCO, 2014

I LA RÉUSSITE

TABLEAU 3

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue des étudiants inscrits au collégial
(effectifs provenant du secondaire inscrits au secteur technique)

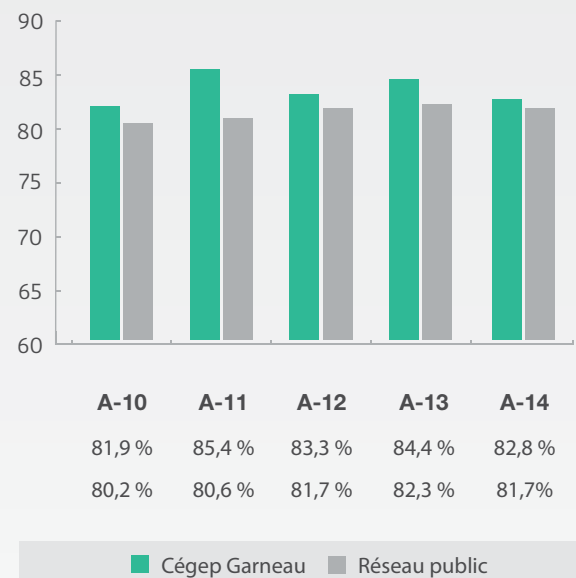


Le taux de diplomation des étudiants du Cégep Garneau inscrits au secteur technique est supérieur à celui du réseau de 12,2 points.

Source : CHESCO, 2014

TABLEAU 4

Taux de réussite des cours de la 1^{re} session
(effectifs provenant du secondaire)



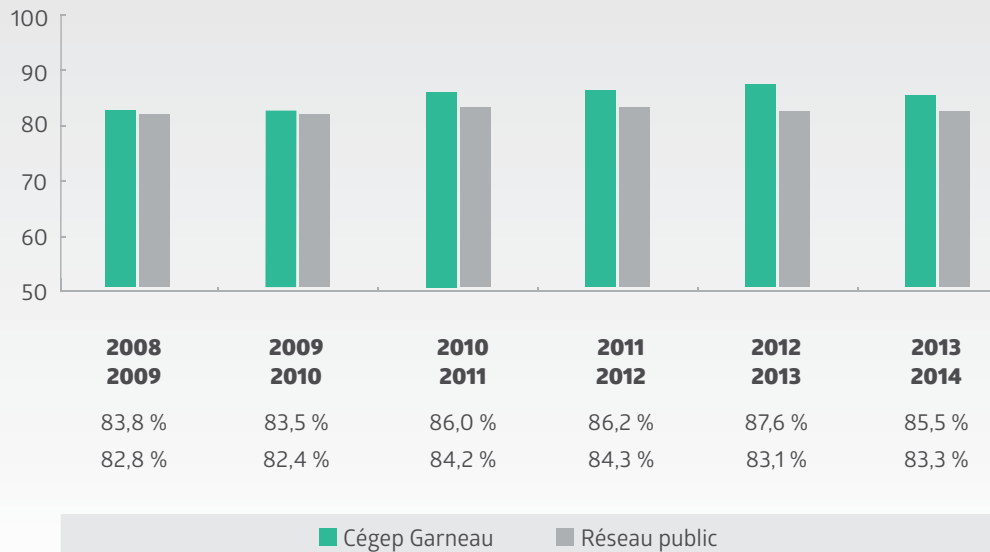
Le taux de réussite en première session au Cégep Garneau est supérieur à celui du réseau collégial public de 1,1 point.

Source : CHESCO, 2014

I LA RÉUSSITE

Taux de réussite annuel

Épreuve uniforme de français



Le Cégep Garneau présente un taux de réussite supérieur de 2,2 points à celui du réseau collégial public pour l'année scolaire 2013-2014.

Source : MEESR, 2015



I LES DIPLÔMÉS

DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Secteur préuniversitaire	
DEC « sans mention »	183
Sciences de la nature	223
Sciences humaines	271
Arts et Lettres	88
Baccalauréat international	39
Total secteur préuniversitaire	804
Secteur technique	
Techniques d'hygiène dentaire	39
Techniques de réadaptation physique	32
Techniques d'orthèses visuelles	32
Soins infirmiers	146
Techniques policières	69
Techniques d'intervention en délinquance	68
Techniques juridiques	63
Techniques de la documentation	30
Techniques de la logistique du transport	18
Techniques de comptabilité et de gestion	37
Gestion de commerces	53
Techniques de bureautique	34
Techniques de l'informatique	25
Techniques de design d'intérieur	46
Total secteur technique	692
Au total	1 496

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Comptabilité et gestion	22
Courtage immobilier résidentiel	60
Gestion de l'approvisionnement	19
Techniques bureautiques	39
Prévention des incendies	24
Gestion du transport et logistique	20
Au total	184

I REDDITIONS DE COMPTES

Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette

Le Cégep met en œuvre le plan de réduction des dépenses de nature administrative et son plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif. Les coûts de publicité, de déplacement et de formation, particulièrement visés par les mesures prévues à la Loi, ont connu une baisse de 17 % en 2014-2015.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Tel que prévu à l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs*, le Cégep Garneau confirme que les autorisations et les déclarations ont été effectuées conformément aux exigences de la Loi pour la période visée par celle-ci, soit pour les contrats signés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015.

Les effectifs sont présentés par catégories en page 5.

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014.

Aucun contrat de services de plus de 25 000 \$ n'a été signé au cours de cette période.



I LES ÉTATS FINANCIERS

États des résultats (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 30 juin 2015		Enseignement régulier		Formation continue		Services auxiliaires		Total	
		2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Revenus	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la Science (MESRS)	50 314	49 766	2 560	2 661	138	123	53 012	52 550
	Inscription et scolarité	1 884	1 729	218	219	63	52	2 165	2 000
	Autres	3 738	3 652	981	668	1 663	1 526	6 382	5 846
	Ajustement MESRS sur RFA antérieurs	237	(7)	23	5	-	-	260	(2)
		56 173	55 140	3 782	3 553	1 864	1 701	61 819	60 394
Dépenses	Salaires et avantages sociaux	46 505	44 972	2 600	2 646	338	327	49 443	47 945
	Coûts de convention	1 997	1 557	-	-	-	-	1 997	1 557
	Communications et information	839	910	185	123	-	-	1 024	1 033
	Fournitures et matériel	2 196	2 271	110	63	68	72	2 374	2 406
	Services, honoraires et contrats	4 439	4 584	540	387	382	367	5 361	5 338
	Autres	733	1 037	191	178	184	78	1 108	1 293
		56 709	55 331	3 626	3 397	972	844	61 307	59 572
Excédent des revenus (dépendances) de l'exercice		(536)	(191)	156	156	892	857	512	822

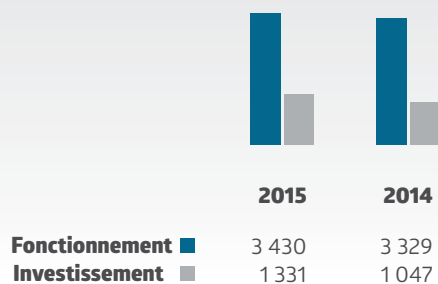


État de la situation financière (en milliers de dollars)

Au 30 juin 2015		Fonds de fonctionnement		Fonds des investissements		Total		
		2015	2014	2015	2014	2015	2014	
Actifs	Actifs à court terme							
	Encaisse	10 900	5 914	1 011	333	11 911	6 247	
	Débiteurs	2 844	1 539	30	71	2 874	1 610	
	Subvention à recevoir	137	-	388	398	525	398	
	Avances interfonds	322	6 127	-	-	322	6 127	
	Frais payés d'avance	320	305	31	46	351	351	
	Actifs à long terme							
	Immobilisations (valeur non amortie)	-	-	54 064	55 161	54 064	55 161	
	Immobilisations en cours	-	-	220	250	220	250	
	Subvention à recevoir à la suite de la réforme comptable	1 825	1 825	11 469	11 114	13 294	12 939	
	Autres actifs	-	-	187	208	187	208	
	Total Actif	16 348	15 710	67 400	67 581	83 748	83 291	
	Passif	Passif à court terme						
		Emprunts bancaires financés par le MESRS	-	-	4 996	-	4 996	-
		Créditeurs et charges à payer	8 816	8 302	230	510	9 046	8 812
Subvention à remettre au MESRS		-	19	-	-	-	19	
Intérêts courus		-	-	251	209	251	209	
Avances Interfonds		-	-	322	6 127	322	6 127	
Revenus reportés		4 008	3 978	-	-	4 008	3 978	
Provision pour perfectionnement		94	82	-	-	94	82	
Billet à payer		-	-	(1 150)	(1 150)	(1 150)	(1 150)	
Portion court terme des dettes à long terme		-	-	4 165	2 664	4 165	2 664	
Passif à long terme								
Revenus reportés		-	-	8 462	8 592	8 462	8 592	
Emprunts à long terme financés par le MESRS		-	-	44 118	44 285	44 118	44 285	
Emprunts à long terme autofinancés		-	-	3 501	4 027	3 501	4 027	
Billet à payer, sans modalités de remboursement		-	-	1 150	1 150	1 150	1 150	
Obligations sur contrats de location-acquisitions	-	-	24	120	24	120		
Surplus cumulé	3 430	3 329	1 331	1 047	4 761	4 376		
Total Passif	16 348	15 710	67 400	67 581	83 748	83 291		

Solde du fonds

(en milliers de dollars)



I LES INSTANCES AU 30 JUIN 2015

Conseil d'administration

Membres d'office

Directrice générale

Denise Trudeau

Directrice des études

Paulette Dupuis

Nommés par le Ministre

Milieu des commissions scolaires

Mary Fortier

Milieu universitaire

Caroline Sénécal

Milieu socio-économique et des entreprises

Gina Savard

Marc Hamel

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Stéphane Isabelle, président

Entreprises de la région

Andrée Pelletier, vice-présidente

Pierre Cassivi

Nommés par le Conseil

Diplômés du Cégep

Jean-Philippe Doyle

Poste vacant

Nommés par leurs pairs

Étudiants

Erick Sauvageau

Frédérique Fiset-Cholette

Parents d'étudiant

Jean Robitaille

Stéphane Dumont

Membre du personnel de soutien

Guy-Anne Forget

Membre du personnel professionnel

Catherine Juneau

Professeurs

Dominique Bélanger

Éric Kirouac

Commission des études

Présidence d'assemblée

Benoît Dancause

Directrice des études

Paulette Dupuis

Coordonnateurs de département

Nicole Fortin

Mylène Lepage

Marie-Ève Rousseau

Responsables de programme conduisant au DEC

Joseph Djossou

Annie Rodrigue

Guillaume Vachon-Beaudoin

Professeurs

Carl Grimard

Annie L'Heureux

Bernard Lasnier

François-C Robidoux

Membre du personnel de soutien

Maxime Laliberté

Membres du personnel professionnel

Julie Hains

Yasmina Hadj-Sahraoui

Membres du personnel cadre

Caroline Boulay

Jean-Yves Tremblay

Étudiants

Félicia St-Arnault

Élizabeth Michaud-Jobin

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du *Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Cégep;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux professeurs, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Cégep : le Cégep Garneau;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du cégep en vue :

- d'assurer la confiance du public, notamment la communauté collégiale, dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du cégep, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Cégep et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage

- indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, à la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

Et, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur, il ne doit pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Cégep en ce qui concerne son contrat de travail.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute

situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du Conseil d'administration;
- b) la situation où un administration a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision de Cégep;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la salle du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire général ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le Conseil d'administration nomme les membres du Conseil de discipline.

9.2 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.3 Le Conseil de discipline décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.4 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.5 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.

9.6 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

9.7 Le Conseil de discipline fait rapport au Conseil d'administration du cas traité et du suivi.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur dès son adoption.

Le Conseil d'administration s'est doté d'un Code d'éthique et de déontologie en février 1998. Le secrétaire général agit comme conseiller en déontologie et est chargé de publier dans le rapport annuel le nombre de cas traité et leur suivi, les manquements et sanctions. Il n'y a eu aucune plainte ou autre situation d'irrégularité en vertu du Code au cours de l'année 2014-2015.



Sylvie Fortin
Secrétaire générale